

QualiRépar : bientôt un nouveau label qualité pour les réparateurs

Vous êtes un professionnel de la réparation ? Vous pourrez prochainement prétendre au label QualiRépar. Gage de qualité et de savoir-faire en matière de réparation professionnelle d'équipements électriques et électroniques ménagers, ce nouveau label sera aussi un point de repère pour les consommateurs.

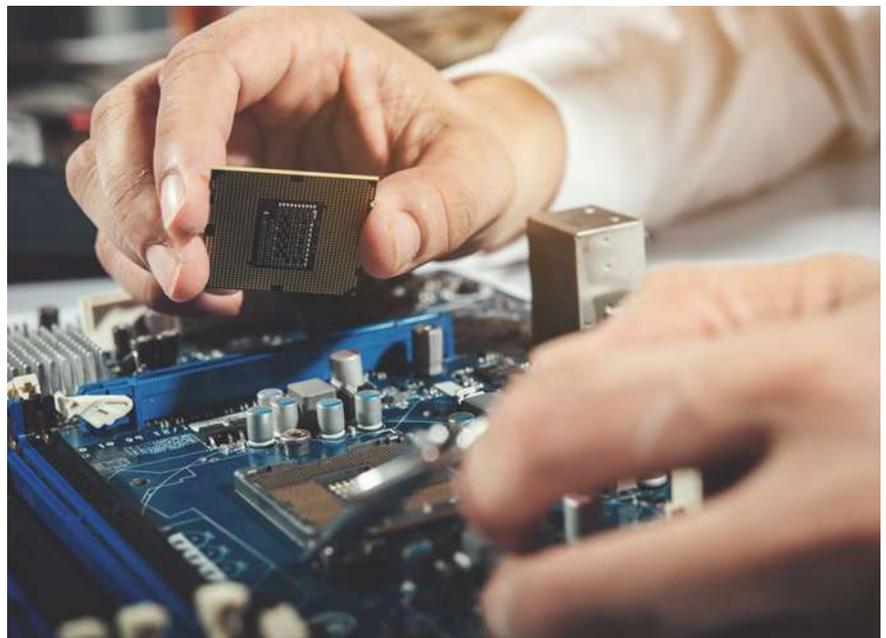


QualiRépar, pilier d'un dispositif d'incitation financière à la réparation

Avec QualiRépar, vous pourrez proposer à vos clients le « bonus réparation », c'est-à-dire une remise sur le montant de la réparation de leur appareil hors garantie constructeur ou commerciale. Concrètement, vos clients paieront moins cher la réparation de leur appareil, et vous vous ferez rembourser la différence par le fonds réparation, abondé par les fabricants d'équipements électriques et électroniques ménagers.

Un label accessible à tous les profils de réparateurs professionnels

Attribué pour une période de 3 ans renouvelable, le label QualiRépar a été élaboré selon un référentiel non discriminatoire qui donne aux artisans les mêmes chances qu'aux grandes entreprises. Les réparateurs d'appareils électriques ménagers basés en France et répondant aux différents critères définis pourront faire une demande de labellisation dès que cette dernière sera ouverte.



Affaires photo créé par jcomp - fr.freepik.com

Des avantages concrets à se faire labelliser

En tant que professionnel de la réparation, être labellisé QualiRépar cela signifiera :

- Être reconnu pour son **sérieux et la qualité de son travail**,
- Pouvoir faire bénéficier de **l'incitation financière** à ses clients,
- Profiter d'une **meilleure visibilité** en étant référencé dans l'Annuaire des réparateurs labellisés, en ligne sur le site www.ecosystem.eco au second semestre 2022.

Pour tout savoir sur QualiRépar et découvrir comment ecosystem peut vous accompagner dans cette démarche, rendez-vous dès à présent sur :

www.ecosystem.eco/label-qualirepar

